

# ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) 2022-2023 – CAMPAGNE N°1

BIR n°5 du 3 octobre 2022

Réf : EAFC PM/LA/Octobre2022

Le compte personnel de formation (CPF) est un dispositif de la formation professionnelle qui vous accompagne dans la construction de votre parcours professionnel. Il vous permet d'acquérir un crédit d'heures qui peut être mobilisé, à votre initiative et avec l'accord de votre employeur, afin de suivre des actions de formation et faciliter la mise en œuvre d'un **projet d'évolution professionnelle**. Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'une **mobilité, d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle**, y compris vers le secteur privé. Il peut, dans cette perspective, être utilisé pour accéder à un **diplôme, un titre professionnel ou une certification**, ou également pour **développer les compétences** nécessaires à la concrétisation de votre projet à court ou moyen terme.

- **Ouverture de la campagne n°1**

La première campagne de demande de mobilisation du CPF a lieu du **vendredi 14 octobre 2022** au **vendredi 18 novembre 2022**.

Cette campagne concerne les agents dont la formation demandée **débute** entre le **1<sup>er</sup> janvier 2023** et **le 30 juin 2023**.

Les aspects réglementaires sont exposés dans la circulaire CPF et son annexe téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://www.ac-lyon.fr/exprimer-un-besoin-de-formation-ou-mobiliser-son-cpf-121829>

- **Inscription et dépôt du dossier sur l'application Colibris**

Les demandes de mobilisation du CPF doivent être effectuées sur l'application Colibris à partir vendredi 14 octobre 2022 :

<https://www.ac-lyon.fr/exprimer-un-besoin-de-formation-ou-mobiliser-son-cpf-121829>

☛ Tout dossier incomplet ou parvenu hors de l'application Colibris ne sera pas examiné par la commission académique.

- **Calendrier**

### **Campagne n°1 :**

- Campagne d'inscription : **du vendredi 14 octobre 2022 au vendredi 18 novembre 2022**
- Commission académique : début décembre 2022
- Notification des réponses aux agents : décembre 2022
- Date de départ en formation : **entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 30 juin 2023**

### **Campagne n°2 :**

- Campagne d'inscription : **du lundi 20 février 2023 au mardi 25 avril 2023**
- Commission académique : fin mai 2023
- Notification des réponses aux agents : juin 2022
- Date de départ en formation : **entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 31 décembre 2023**

Pour toute question relative au Compte Personnel de Formation et sa mobilisation, vous pouvez joindre l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) par téléphone au 04.72.80.66.80 ou par mail à [eafc-rh-cpf@ac-lyon.fr](mailto:eafc-rh-cpf@ac-lyon.fr)